

Le 19 Mai 2020

Madame, Monsieur,

Depuis le 17 mars dernier, nous œuvrons sans relâche afin de préserver la santé et la sécurité de tous, tout en maintenant notre vigilance quant à la bienveillance des personnes. Nous nous appuyons, au quotidien, sur les recommandations de l'ARS et les communiqués du gouvernement. Chaque jour, la cellule de crise de l'Adapei a mené réflexions et décisions, en s'appuyant sur les avis éclairés de médecins.

Entre le 17 mars et le 11 mai, nous avons poursuivi l'accompagnement de 650 personnes 24h/24. Pour les autres, a été mis en place un soutien continu par téléphone en en visio. Dès que nous avons disposé des protections nécessaires, les accompagnements à domicile se sont développés. A ce jour, nous suivons 800 personnes à domicile et accompagnons en établissement, 1 700 personnes.

Malgré une paralysie quasi-générale de l'activité de notre pays, l'Adapei a poursuivi sa mission, dans une configuration totalement remaniée. Il a fallu s'adapter très vite à de nouvelles pratiques, nous l'avons fait. Le respect des gestes barrières, le port des masques, des équipements de protection individuelle, l'utilisation des tests, la spécialisation de certains lieux pour accueillir des résidents atteints du COVID 19, ont permis de traverser cette période sans dommage.

Ces 55 jours ont paru longs, très longs, voire insupportables pour la majorité des Français. Parfois même, cela a été interminable pour les familles de personnes en situation de handicap. Les mesures drastiques de confinement que nous avons subies ont porté leurs fruits, endiguant l'épidémie. Malheureusement, nous savons tous que ce virus n'a pas disparu et que nous devons poursuivre et maintenir notre vigilance, en particulier dans les lieux collectifs, afin d'éviter la « deuxième vague ».

Depuis le 11 Mai, à l'Adapei de Loire Atlantique, la vie reprend son rythme, très progressivement. En effet, ce déconfinement ne signifie pas un retour à la normale sans mesures sanitaires qui répondent aux exigences nationales, au contexte du secteur médico-social et à la réception des équipements de protection individuelle.

Pour cela, il nous a fallu revoir dans chaque établissement l'organisation logistique et matérielle afin de préserver la sécurité de ceux qui y sont restés confinés et de ceux qui, selon leur choix ou celui de leur famille souhaitent revenir après ces deux mois dans les familles.

Pour les habitats (FDV, FAM, MAS, FAH), nous sommes toujours en grande prudence afin d'assurer la sécurité et la protection de tous.

Nous avons, après échanges avec les résidents et leurs familles, tenu compte des souhaits et attentes de chacun dans le calendrier des retours, que ce soit en internats ou accueils de jour. Ce n'est pas simple. Il faut arbitrer chaque jour entre sécurité, collectif et « liberté d'aller et venir ». Il est notamment proposé un test virologique par PCR (prélèvement dans le nez « naso-pharyngé par écouvillonnage ») avant le retour en établissement. La prise de température chaque jour, le respect de distance physique entre toutes les personnes, les gestes barrières renouvelés sans cesse, l'hygiène générale renforcée sont systématisés. Dans chaque établissement, chaque service, est travaillé en équipes le retour prudent et très progressif, des activités collectives internes ou externes à l'établissement, les conditions de visites des proches....

Nous serons en mesure de permettre les retours le week-end, en famille, pour ceux qui le souhaitent, avec un échange concernant les gestes barrières à respecter, le plus rapidement possible, avant la fin du mois si l'état épidémiologique de notre département, face au COVID 19, continue à s'améliorer.

Les professionnels ou leurs responsables vous recontacteront individuellement pour appréhender avec vous les conditions de retour en établissement, de même pour l'organisation des week-end en famille.

Les retours ne peuvent être possibles que si les conditions sanitaires sont réunies. Afin que les externes ne croisent pas les internes, nous avons sollicité, auprès des mairies, la mise à disposition de locaux, nous permettant ainsi d'accueillir les personnes en journées tout en garantissant une organisation avec les distances physiques requises.

Depuis le 11 mai, les ESAT ont repris leurs activités progressivement. Les transports sont accompagnés afin de consolider les apprentissages des travailleurs sur les mesures barrières à l'extérieur et de faire adopter la bonne pratique du port de masque.

Nos cellules d'écoute, soit avec un professionnel, soit avec un élu de l'association, restent ouvertes.

Nous aspirons à ce que chacun puisse reprendre le cours de sa vie le plus normal possible et puisse revoir les siens dans ses lieux de vie familiers. Pour cela, nous devons tous ensemble et donc avec vous, demeurer vigilants à sécuriser les conditions de santé pour tous et éviter au maximum la multiplicité des déplacements et des croisements de personnes.

N'hésitez pas à nous contacter si besoin, nous sommes à votre disposition pour échanger de la situation actuelle et des difficultés rencontrées de part et d'autre.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

Sophie Biette  
Présidente de l'Adapei

Marc Marhadour  
Directeur Général

